

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la FFCR aura lieu cette année le **vendredi 4 avril 2025**.

**INVITATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

qui se tiendra de 9 h 45 à 17 h 00

le vendredi 4 avril 2025

en présentiel (et transmission en direct sans enregistrement)
au FIF-PL, 104 rue de Miromesnil, 75008 Paris
(M° Villiers – lignes 2 et 3)

Conformément aux statuts, ne peuvent participer aux votes que les membres à jour de leur cotisation 2025.

Si vous souhaitez voter à l'assemblée générale, votre adhésion doit avoir lieu avant le mercredi 2 avril 2025 – 17h30.

Nous fonctionnerons comme l'an dernier sans pouvoir : les adhérents 2025 recevront à leur adresse e-mail, **un lien de vote en ligne** sécurisé et utilisable une seule fois

DURÉE DE VOTE : du **31 mars au 7 avril 2025**.

Les résultats seront annoncés par e-mail le mardi 8 avril 2025.

Rappel QUORUM : 20 % (1/5) des membres de l'association sont présents ou représentés pour l'assemblée ordinaire et 25 % (1/4) pour l'assemblée générale extraordinaire.

Votes à la majorité absolue (AGO) et des 2/3 (AGE) des présents et représentés.

Assemblée générale – FFCR

Vendredi 4 avril 2025

Ordre du jour

- 09 h 45** Accueil des participants
- 10 h 00** DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
- 10 h 00** Présentation du rapport financier
- 10 h 30** Présentation du bilan moral
- 11 h 15** *Pause*
- 11 h 30** Titre protégé
- 12 h 00** Questions et échanges
- 12 h 30** Présentation des votes : élections et validation du règlement intérieur.
- 12 h 45** *Pause déjeuner (déjeuner libre)*
- 14 h 30** Actions et projets des délégations régionales
- 15 h 15** Actions et projets des groupes de travail
- 15 h 45** Questions et échanges
- 17 h 00** FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les bilans moral et financier, tous les documents de l'assemblée générale et un mode d'emploi pour le vote sont disponibles sur le site dès votre adhésion confirmée, dans les actualités adhérents :

<http://www.ffcr.fr/actualites-adherents>